



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
PREFET DE LA MOSELLE**

AVIS D'OUVERTURE DE DEUX ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

syndicat intercommunal des eaux Orne Aval

Par arrêté inter-préfectoral et préfectoral du 28 avril 2016, deux enquêtes publiques conjointes d'une durée de 18 jours ont été prescrites, pour le compte du syndicat intercommunal des eaux Orne Aval :

- Une enquête inter-départementale portant sur la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux du puits de Haropré situé sur le territoire communal de Joeuf et du puits de la Côte des Roches Sud situé sur le territoire communal de Briey et de l'établissement de périmètres de protection autour de ces ressources situés sur les communes de Joeuf, Briey et Moyeuvre-Grande qui se déroulera en mairies de Joeuf, Briey (54) et Moyeuvre-Grande (57).
- Une enquête publique parcellaire en vue de la détermination des parcelles acquérir, afin de constituer les deux périmètres de protection immédiate de ces captages, qui se déroulera dans les communes de Joeuf et Briey.

Ces deux enquêtes se dérouleront du vendredi 27 mai 2016 au lundi 13 juin 2016 inclus dans les mairies précitées.

Le siège de ces enquêtes publiques est fixé à la mairie de Joeuf où toutes les observations destinées au commissaire-enquêteur devront être adressées.

Madame Guylène CAILLARD, sans profession, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Danièle ROBERT, retraitée, a été désignée en qualité de suppléante par le Tribunal administratif de Nancy dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Par arrêté préfectoral du 28 avril 2016, Madame Guylène CAILLARD, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur dans le cadre de l'enquête parcellaire.

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels au public des mairies de Joeuf, Briey et Moyeuvre-Grande, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur et indiquées ci-après.

Le dossier d'enquête parcellaire peut être consulté par le public pendant toute la durée de l'enquête parcellaire aux jours et heures d'ouverture habituels au public des mairies de Joeuf et Briey, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur dans ces deux communes ;

Le public pourra présenter pendant toute la durée des enquêtes ses observations sur l'utilité publique du projet et le dossier d'enquête parcellaire selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Joeuf – A l'attention de Madame Guylène CAILLARD – 30, place de l'Hôtel de Ville- 54 240 JOEUF.

- sur les registres d'enquêtes disponibles au sein des mairies de Joeuf, Briey et Moyeuvre-Grande aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces mairies, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur ;

–

- directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront dans les mairies de Joeuf, Briey et Moyeuvre-Grande aux jours et heures suivantes:

- samedi 28 mai 2016 de 10h00 à 12h00 en mairie de Briey ;
- vendredi 10 juin 2016 de 9h30 à 11h30 en mairie de Joeuf ;
- lundi 13 juin 2016 de 15h00 à 17h00 en mairie de Moyeuvre-Grande ;